



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

apprentissage

Question écrite n° 113825

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory prie M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes de bien vouloir lui donner des indications chiffrées sur l'évolution de la situation des jeunes qui ont choisi comme orientation d'apprendre un métier par la voie de l'apprentissage et qui par la suite ont obtenu la signature d'un contrat d'apprentissage avec un artisan ou une entreprise pour la période 1980-1995, puis pour la période 1996-2006.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113825

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13146